CROQUIS de Nemo

— Je dirai plus : l'idée de mettre un militaire au ministère de la Guerre démontre que M. Monis n'a plus toutes ses facultés...
— A moins qu'un long repos ne lui ait rendues en partie : il faut aviser à empêcher ça !

M. Caillaux, retroussant ses manches :
— Il vous manque 150 millions, attendez une minute, je vais aller les chercher !
Le capitaliste effrayé. — Je sais où... je fiche le camp !

L'IMPOT SUR LE REVENU APPLIQUE AUX AVIATEURS

— Monsieur Beaumont, vous pouvez gagner 100 000 francs par jour... multipliés par 365, nous allons voir l'impôt qu'on peut vous appliquer par an.

— Mais, Monsieur, l'autre jour un aéroplane qu'on essayait est tombé sur le tribunal... il a failli écraser le président et trois juges...
— C'est la première fois qu'on voit un aéroplane essayer d'entrer dans la magistrature.

PLUS DE SÉCURITÉ CHEZ SOI

— Plus de cuisinière ?... pourvu qu'il ne vienne personne déjeuner aujourd'hui !
— L'heure du train est passée !
— Oui... mais on peut si facilement arriver en auto ou en aéroplane ?

— Comment, l'aéroplane est « clérical » ?
— Assurément... d'abord il force les gens à regarder du côté du ciel... et puis il paraît que le Pape, de sa prison du Vatican, s'y intéresse... cela suffit pour que l'aviation n'ait plus mes sympathies.

JEU DE DAMES

Revue des Journaux

XXI, 27. — La revue hollandaise « **Het Damspel** » continue, avec le numéro de juin, une publication dame de tout premier ordre. Au sommaire : Nouvelles des Pays-Bas et de France ; une partie entière annotée ; une curieuse partie jouée en chemin de fer (Anvers et retour) ; une étude-fin de partie par de Haas ; une fantaisie en vers sur un air connu et intitulé « La Remise » ; plusieurs coups en jouant ; enfin, outre une fin de partie de Blaskemeur, une belle série de 8 problèmes. Total des diagrammes = 16.

Inutile de faire observer que la beauté typographique de la revue reste toujours la même et la place au premier rang des publications similaires.

PROBLEME 657, PAR ORTIGE

Noirs : 16 pions, 1 dame

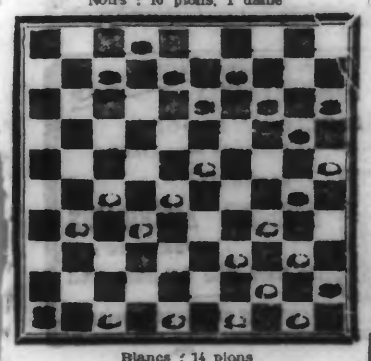

Blancs : 14 pions

Les Blancs commencent et gagnent.

Un joli problème (classe B) de L. Van Blankenstein, à Oudenkerk a. d. IJsel (**Het Damspel**, n° 309, 1.6.11).

PROBLEME 658, PAR V. BLANKENSTEIN

Noirs : 14 pions

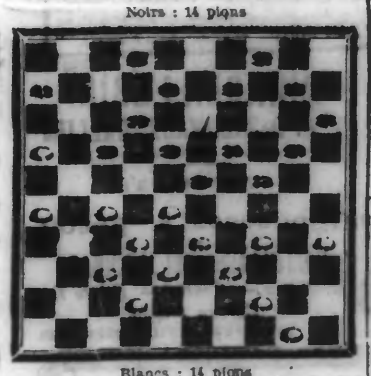

Blancs : 14 pions

Les Blancs commencent et gagnent.

Un joli problème (classe B) de L. Van Blankenstein, à Oudenkerk a. d. IJsel (**Het Damspel**, n° 309, 1.6.11).

NOUVELLES

Le championnat de Paris est terminé ; y ont pris part Bizot, Chardonnet, Fabre, Serf, Sonier et Woldouby (sénégalais). Le maximum des points à obtenir était 40, chaque joueur ayant à jouer 4 parties avec chacun de ses adversaires. Fabre et Woldouby arrivés à égalité avec 31 points, un match en 3 parties donna le championnat à Fabre par 1 partie gagnée et 2 remises. Enfin, Woldouby ayant attaqué le champion dans un match en 10 parties, le résultat fut le suivant : 3 parties gagnées par Woldouby, 1 par Fabre et 6 remises.

— L'Utrechtsch Damgenootschap joue en ce moment 2 parties par correspondance avec la société « Le Damier de la Plaine » à Marseille ; celle-ci a débuté par 34.30, celle-là par 23.28.

— Les principaux membres du nouveau bureau de la **Nederlandsche Dambond**, qui réunit 29 sociétés, sont :

C. Vervloet, Rotterdam, 1er président ;
Ph. Battefeld, Amsterdam, Vice-président ;
H. v. d. Broek, Rotterdam, 1er secrétaire.

— Le dernier concours semestriel de la revue **Het Damspel** a donné les résultats suivants pour la classe A des solutionnistes (Maximum des points = 44, pour 44 problèmes ou fins de partie, tous de classe A) :

1er prix : G. Détrez, Rijssel (*... 43 points
2e — J. Sitton, Rotterdam..... 43 points
3e — L. Boas, 's-Gravenhage... 41 points
4e — G. Barbier, — 40 points

Viennent ensuite divers amateurs avec 39, 33, 27... points.

*) Rijssel = Lille ; on sait que la traduction ancienne du nom de Lille (sur la Deûle) était *Ilta* ou *Isla* et que la forme postérieure *Insula* ou *Insulae* n'est qu'un jeu de mots absolument fantaisiste (comme Loos, anciennement Los ou Lo, près Lille, traduit par *Laus*), attendu qu'il n'y a jamais eu d'île à Lille, pas plus qu'il n'y a eu de monts à Deûlémont (= embouchure de la Deûle), qui a été rendu au XIe siècle par *Duplices montes !*

Récréations Mathématiques

Solution de la 43e récréation

Décomposé en facteurs premiers, tout nombre N est de la forme $a^m b^n c^p$... ; quant au nombre des diviseurs, il est exprimé par la formule

$$P = (m + 1)(n + 1)(p + 1)...$$

Comme dans le cas présent P=24, on 12 × 2, ou 8 × 3, ou 6 × 4, ou 6 × 2 × 2, ou 4 × 3 × 2, ou 3 × 2 × 2 × 2, ou a pour expressions générales des nombres ayant 24 diviseurs : a^{11}, a^{11} b, a^7 b^2, a^7 b c, a^5 b^2 c, a^5 b c d, qui, pris avec les facteurs premiers les plus simples de la suite, donnent 2^{11}, $2^{11} \times 3$, $2^7 \times 3^2$, $2^7 \times 3 \times 5$, $2^5 \times 3^2 \times 5$, $2^5 \times 3 \times 5 \times 7$, c'est-à-dire 2.048, 6144, 1152, 864, 480, 360 et 420.

Le plus petit nombre qui admette 24 diviseurs est donc 360.

L'Imprimerie de la *Croix du Nord*
se charge de l'exécution rapide et soignée des
Têtes de Lettres, Factures, Mémorandums

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du samedi 17 juin 1911
Présidence de M. GONARD, vice-président

LES VOLS A LA GARE SAINT-SAUVEUR

Le 18 mai dernier, des sacs d'os étaient dérobés à la gare Saint-Sauveur, et le 22 du même mois, 26 sacs de pommes de terre étaient volés. La brigade mobile chargée de l'enquête, apprit que des pommes de terre avaient été achetées, au-dessous du cours, par François Elias, 26 ans, marchand de quatre-saisons à Fives, à un sieur Adolphe Debock, 26 ans, déjà souvent condamné. Ce dernier fut interrogé et dénonça ses complices, Pierre Vanderauwera, 17 ans, rue Baudin, cité Vandevervoir ; les frères Eloi et Théodore Mire, 18 et 15 ans ; Nicolas Delvallée, 17 ans, demeurant à Lille. Debock est relégable

Malgré les preuves qui existent, les inculpés nient à l'exception du marchand des quatre-saisons.

Le tribunal condamne Vanderauwera Pierre, Eloi Mire à un mois de prison ; Mire Théodore est envoyé en correction jusqu'à l'âge de 19 ans. Debock est condamné à six mois de prison et sera relégué à l'expiration de la peine. Nicolas Delvallée est condamné à quinze jours de prison avec sursis, enfin Elias encourt 100 fr. d'amende.

INCIDENT DE GRÈVE A HALLUIN

Le 24 avril dernier, alors que la grève Lepoutre, à Halluin, battait son plein, de très nombreux grévistes s'étaient donné rendez-vous à la gare, au train de 8 h. 45, pour attendre les ouvriers qui venaient pour travailler.

Dès que ceux-ci parurent, les gendarmes voulurent déblayer la place. Les grévistes se mirent à jeter des pierres, et un des travailleurs fut sérieusement atteint.

On parvint à arrêter deux individus, Cyrille Denis, 18 ans, et Léon Delaire, 21 ans, demeurant le premier à Menin, le second à Halluin. Dans la suite ils furent relâchés. Ils profitent de la liberté généreusement octroyée, car aujourd'hui ils font défaut. Après la déposition de deux gendarmes, le tribunal les condamne chacun à deux mois de prison.

TENTATIVE DE MEURTRE A ARMENTIERES

Vers la fin du mois de mai, une dame, Derache, demeurant au Rond-Point, impasse Sainte-Catherine, 58, à Armentières, avait des reproches à faire à une voisine, Mme Fauvergue. La discussion fut violente, et la femme Derache y alla de plusieurs coups de hache. Comme la femme Fauvergue s'enfuyait, l'inculpée la rejoignit et lui porta encore une coup de rasoir. La victime est guérie.

En raison de circonstances particulières, le tribunal se montre très indulgent et condamne la femme Derache à dix jours de prison.

SINGULIERS EMPLOYES

Deux charretiers, François Bara, 43 ans, et Arthur Vaneste, 28 ans, occupés au service de M. Verdonck, haleur de bateaux, à Marquette, avaient été chargés par leur patron de conduire un bateau à Tourcoing. Arrivés au but, ils s'enivrèrent et eurent la singulière idée de vendre les chevaux. Ils se rendirent chez M. Nisse, marchand de chevaux. Au moment où l'affaire allait être conclue, les deux hommes furent arrêtés.

Ils récoltent aujourd'hui : Bara, 6 mois et 25 francs, et Vaneste, 8 mois et 25 francs.

UN VOL AUX BAINS LILLOIS

Le dimanche de la Pentecôte, vers 10 h., des agents munis de chiens policiers trouvaient dans les remparts, près de la porte de Valenciennes, trois individus occupés à défoncer une caisse automatique. Avec ensemble, les trois individus affirmèrent qu'ils avaient trouvé la caisse en question à cet endroit. Au poste ils déclarèrent se nommer Moulare Augustin, 26 ans ; Descamps Henri, 26 ans ; Delbecq Isaie, 24 ans.

L'enquête établit que la caisse avait été volée aux Bains Lillois. Les voleurs avaient pénétré par un soupirail et avaient dérobé le tiroir-caisse renfermant 1 fr. 50 et une sébile contenant 0,60 centimes.

A l'audience comme à l'instruction, les prévenus prétendent qu'ils ont trouvé la caisse et qu'ils ne l'ont pas volée.

Descamps est relégable, Moulard n'a jamais été condamné.

Le ministère public requiert une condamnation sévère. Il demande surtout pour Descamps la relégation. Me Vanlaer fils plaide en sa faveur.

Après un court délibéré, le tribunal condamne Moulard à quinze jours de prison (avec sursis).

Descamps et Delbecq à vingt jours. La relégation est évitée pour cette fois à Descamps.

AFFAIRES DIVERSES

— 4 mois par défaut à Louis Delegrange, sans domicile, pour vol d'un vélo au préjudice de M. Fouan, marchand de parapluies à La Madeleine.

— 3 mois à Adolphe Carette, à Lille, pour abus de confiance.

— Sur opposition, 3 mois à Pierre Crespel, à Annœullin ; 3 mois (sursis), à Aline Ringot à Annœullin, pour vol de différents objets et de vêtements chez M. Ledoux, à Allennes-les-Marais.

— Après des débats à huis-clos, Jules Dal, 37 ans, à Linselles, a été acquitté.

DOCUMENTS DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE

SOCIETES

Par acte passé devant Me Deleplanque, notaire à Lille, le 24 mai 1911, il résulte que la Société Anonyme des Cotons d'Algérie, ayant siège à Lille, rue du Faubourg-de-Roubaix, 70, par son assemblée générale du 11 mai 1911, a apporté plusieurs modifications à ses statuts ; entr'autres le capital qui était 60.000 fr. est porté à 200.000 divisé en 300 actions de 1000 fr. chacune.

Par acte passé devant Me Devez, notaire à Lille, le 20 mai 1911, la Société en nom collectif « MASSE-MEURISSE FILS » ayant pour objet la fabrication et la vente de la bière, et siège à Lille, a porté son capital à 2 millions dix mille francs.

Par acte sous seing privé en date à Lille, du 15 mai 1911, il est formé une Société en nom collectif sous la raison sociale « BRESLE et DELFORTFILS », pour l'exploitation d'un Café, avec siège à Lille, rue des Trois-Couronnes, n° 1. Durée : 5 ans. Capital : 400 fr.

Par acte sous seing privé en date à Lille, du 30 mai 1911, il résulte que par assemblée générale du 30 mai 1911, la Société des Ecoles et Patronages de la paroisse du Sacré-Cœur, ayant siège à Lille, prendra, dès maintenant, la dénomination de « Société Immobilière de la rue Mercier », et aura pour but l'acquisition, location, construction d'immeubles destinés à tous usages.

Par acte sous seing privé en date à Lille, du 10 mai 1911, il est formé une Société en nom collectif sous la raison commerciale « Agence Régionale de Banques », et la raison sociale « L. BONHOMME et R. DUCASSE », pour le commerce de banque et de bourse en général, avec siège à Lille, rue Meurein, 14. Durée illimitée. Capital indéterminé.

Par acte sous seing privé en date à Lille, du 15 octobre 1910, il est formé une Société Anonyme à capital variable pour l'acquisition et l'exploitation d'immeubles agricoles, industriels, tant en France qu'en Algérie, Tunisie, et pays de protectorat, sous la dénomination « L'EUREKA », avec siège à Lille, boulevard Victor-Hugo, 56. Durée : 99 ans. Capital : 12.500 fr. divisé en 500 actions de 25 fr. chacune.

REUNIONS DE FAILLITES ET DE LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

Le 20 juin 1911, à 12 h. 3/4, réunion pour la nomination du liquidateur définitif de la dame veuve Duhamel, négociante, à Lille, rue de Paris, 120. — Juge-commissaire, M. Descamps ; liquidateur, M. Wannebroucq.

Le 23 juin 1911, à 12 h. 1/4, réunion pour le compte définitif du sieur Auguste Bocksta1, marchand de confections, à Lille, rue Philippe-de-Comines, 14 bis. — Juge-commissaire, M. Ovigneur ; liquidateur, M. Corset.

Le 23 juin 1911, à 12 h. 1/4, réunion pour la première affirmation des créances de la dame Rossey Fleerlay, cabaretière à Lille, rue Saint-Nicolas, 30. — Juge-commissaire, M. Delesalle ; syndic, M. Wannebroucq.

Le 23 juin 1911, à 12 h. 1/2, réunion pour le compte définitif du sieur Alexandre Arreckx, cycles, à Mons-en-Barœul, rue Pasteur. — Juge-commissaire, M. Delesalle ; syndic, M. Wannebroucq.

Le 23 juin 1911, à 12 h. 1/2, réunion pour la première affirmation des créances du sieur Albert Lœuillet, ex-cabaretier à Lille, rue de la Monnaie, 45. — Juge-commissaire, M. Ovigneur ; syndic, M. Premaux.

Le 24 juin 1911, à 11 h. 1/2, réunion pour la nomination du liquidateur définitif du sieur Archange Pollet, négociant, à Annevelin. — Juge-commissaire, M. Lepez ; liquidateur, M. Corset.

Le 24 juin 1911 à11 h. 3/4, réunion pour la première affirmation des créances du sieur Emile Mahieu, négociant à Lille, rue d'Iena, 20. — Juge-commissaire, M. Lepez ; liquidateur, M. Corset.

FUNÉRAILLES

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de
Monsieur Henri-Louis-Joseph LEFEBVRE
pieusement décédé à **Lille**, le 15 juin 1911, dans sa 75e année, muni des sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux **Convoi et Service solennels** qui auront lieu le **lundi 19** dudit mois, à **onze heures**, en l'église Saint-Maurice, à Lille, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de l'Est pour y être inhumé.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, 27-29, Lille, à dix heures trois quarts.

Les laudes et matines seront chantées le lundi 19, à six heures du soir.

Des pains seront distribués aux pauvres de la paroisse par les Sœurs du Charité.

Les Dames sont priées d'y assister.
7079-17-18-19 j.

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de
Mademoiselle Fanny MOREAU
Rentière
décédé à **Lille**, le 16 juin 1911, dans sa 70e année, munie des Sacrements de notre Mère la Sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux **Convoi et Service** qui auront lieu le mardi 20 dudit mois, à dix heures, en l'église de La Madeleine, à Lille, d'où son corps sera conduit au cimetière de l'Est, pour y être inhumé.

L'assemblée à la maison mortuaire, quai de la Basse-Deûle, 36, à 9 heures 3/4.

Un **Obit** sera chanté au Maître-Autel de ladite église, le mardi 4 juillet, à 10 heures (les Laudes à 9 heures 3/4).

Les Dames sont priées d'assister au Service.

Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.
19 j.

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de
Madame Veuve Louis WAHANIN
Née Marie-Catherine MAHIEU
décédée à **Lille**, le 17 juin 1911, à l'âge de 88 ans, munie des Sacrements de notre Mère la Sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux **Convoi et Service** qui auront lieu le **mardi 20** dudit mois, à dix heures, en l'église Saint-Etienne, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de l'Est pour y être inhumé.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Nouveau-Siècle, 23, à 9 heures 3/4.

Les Dames sont priées d'assister au Service.
18 j.

Prix du Beurre, des Œufs, des Pommes de terre
POUR NOS MÉNAGÈRES

MARCHES	BEURRE	ŒUFS	POMMES DE TERRE
	le kilo	le mille	les 100 kilos
Paris, 14 juin..... (pour comparaison)	Normandie.. 2,80 3,70 Bretagne..... 2,60 3,36 Touraine..... 2,90 3,40 Nord et Est. 2,50 3,20	Norm^ne Picard^ie extra 116 134 106 128 choix 100 114 96 104	Algérie.. 20,»» 35,»» Espagne 18,»» 24,»» Midi..... 22,»» 35,»» Paris..... 22,»» 35,»»
Lille, 14 juin 1911.....	3,20 à 3,40 le kilo	13,50 à »,»» le cent	30,»» à 40,»» les 100 k.
Aire, 16 juin.....	2,80 à »,»» le kilog	2,65 à »,»» le quart	9,50 à »,»» les 100 kil
Armentières, 12 juin.	3,10 à »,»» le kilo	12,50 à »,»» le cent	
Arnèke, 13 juin.....	3,»» à 3,30 le kilo	3,»» à 3,20 le quart	
Avesnes, 9 juin.....	1,40 à 1,50 la livre	2,70 à 2,90 le quart	
Bailleul, 13 juin.....	1,50 à 1,55 la livre	12,»» à 12,40 le cent	14,»» à 15,»» les 100 k.
Bergues, 12 juin.....	3,10 à »,»» le kilo	3,20 à »,»» le quart	
Bourbourg, 13 juin...	2,90 à 3,30 le kilo	3,»» à 3,25 le quart	26,»» à 30,»» les 100 k.
Cambrai, 10 juin.....	1,55 à 1,60 la livre	2,20 à 2,30 le quart	13,»» à 22,»» les 100 kl
Cassel, 8 juin.....	1,20 à 1,30 la livre	2,20 à 2,30 le quart	
Courtrai, 12 juin.....	2,95 à »,»» le kilo	2,65 à »,»» le quart	10,50 à »,»» les 100 k.
Cysoing,			
Douai, 16 juin.....	1,30 à 1,60 la livre	2,70 à 3,00 le quart.	14,»» à 18,»» les 100 k.
Estaires, 15 juin.....	1,40 à 1,60 la livre	2,90 à 3,10 le quart	25,»» à »,»» les 100 k.
Etrœungt, 15 juin.....	1,30 à 1,40 la livre	2,50 à 2,60 le quart	
Fourmies, 10 juin.....	1,40 à 1,50 la livre	2,60 à 2,70 le quart	
Haubourdin, 9 juin....	1,70 à »,»» la livre	1,70 à »,»» le 1/2 q.	
Hazebrouck, 29 mai...	1,35 à 1,50 la livre	2,40 à 2,50 le quart	
La Bassée, 8 jun.....	1,50 à 1,60 la livre	3,»» à »,»» le quart	15,»» à »»,»» les 100 k.
Landrecies, 10 juin...	1,45 à 1,50 la livre	3,»» à »,»» le quart	
Merville, 14 juin.....	1,65 à »,»» la livre	3,»» à »,»» le quart	10,»» à 13,»» les 100 k.
Ors, 13 juin.....	1,35 à 1,45 la livre	2,70 à 2,80 le quart	
Queen.-s-D., 15 juin...	1,75 à »,»» la livre	3,»» à »,»» le quart	
St-Amand, 10 juin.....	1,40 à 1,50 la livre	3,»» à »,»» le quart	
Seclin, 12 juin.....	1,40 à 1,50 la livre	3,25 à 3,50 le quart	15,»» à 18,»» les 100 k.
Solesmes, 10 juin.....	1,60 à »,»» la livre	2,40 à »,»» le quart	
Somain, 8 juin.....	1,60 à 1,75 la livre	1,60 à »,»» le 1/2 q.	
Steenvoorde, 10 juin.	1,45 à 1,65 la livre	2,45 à 3,10 le quart	
Valenciennes, 8 juin..	1,60 à »,»» la livre	3,»» à »,»» le quart	
Wasquehal, 26 mai...	1,85 à »,»» la livre	2,30 à »,»» le 1/2 q.	

Sur le remède à la mode : Les PILULES PINK

Il est indispensable que toutes les femmes sachent ce que peuvent faire pour elles les Pilules Pink, le meilleur médicament pour les femmes, médicament qui est une source de forces mises à la disposition de celles qui se plaignent constamment d'être faibles.

Les Pilules Pink donnent d'abord de l'appétit, des forces et de bonnes digestions. Les Pilules Pink sont un excellent régulateur des fonctions féminines. Les Pilules Pink donnent du sang et elles tonifient le système nerveux. Les Pilules Pink sont bonnes pour tous les tempéraments. Les jeunes filles en ont tout autant besoin que les jeunes femmes et que les femmes parvenues à l'âge critique.

Voici le cas d'une jeune personne qui, mi-née par l'anémie, était à bout et sur le point de laisser complètement son travail. Voyez ce que les Pilules Pink ont fait pour elle. Mlle Elise Beauvieux, demeurant chez Mme Colinet, au Pont de la Cité, à Périgueux (Dordogne), nous a écrit :

« Je vous exprime toute ma reconnaissance pour la belle guérison que je viens d'obtenir grâce à vos Pilules Pink. J'étais anémiée au dernier degré : je désespérais de jamais retrouver les forces, l'appétit, le bien-être qu'on prouve quand on est en bonne santé. Ma faiblesse augmentait chaque jour, malgré les fortifiants, les vins toniques qui m'avaient été ordonnés. Une petite marche de quelques minutes suffisait pour m'anéantir. J'étais lasse, découragée. Sur les conseils de ma patronne (car je suis placée et, par conséquent, obligée de travailler), j'ai pris vos Pilules Pink. Je n'ai eu qu'à m'en féliciter. Grâce à ce bon traitement j'ai retrouvé toutes mes forces, je mange bien, digère parfaitement, je travaille sans fatigue et j'ai de nouveau très bonne mine. »

On trouvera les Pilules Pink, dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie Cabilin, 23, rue Ballu, Paris ; 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco. 0195

DANS L'INTÉRÊT de votre SANTÉ
COMPAREZ
l'excellent VIN de
BANYULS-TRILLES
QUINQUINA
avec tous les apéritifs connus jusqu'à ce jour
Le GOUTER, c'est l'ADOPTER
Il est d'ailleurs recommandé par le CORPS MÉDICAL depuis longtemps aux Hommes, Dames et Enfants.
DEMANDEZ « UN TRILLES »
et exiger l'étiquette BANYULS-TRILLES sur la bouteille
0228

Souvenez-vous des les indispositions de l'Estomac les
DRAGÉES de SANTÉ
guérissent CONSTIPATION maux de tête, bloissements maux de reins, etc.
la boîte de 100 1f50
DUBUS 7 rue des Arts LILLE
0800 B

ryem, les petits qui, là-bas, à Bel-Air, buvaient la santé avec l'air ensoleillé, et surtout celui qui lui ouvrait son âme pour qu'elle en effaçat toutes les amertumes...

Elle le ramènerait à Dieu... Oh ! ce ne serait pas difficile !... Le cœur de Bruno était comme une chapelle où l'on n'attend que le retour du prêtre pour célébrer le culte...

Et alors, étroitement confondus dans une même croyance et un même amour, ils poursuivraient ensemble la tâche commencée ; ils réaliseraient un idéal merveilleux de renoncement et de charité...

Absorbée par la beauté de son rêve, Dauphine n'entendit pas le bruit d'un siège heurté dans la pièce voisine ; elle tressaillit lorsqu'une voix bien connue dit tout près d'elle :

— Que faites-vous ici Je vous cherchais partout !...

La comtesse de Saint-Rabier était très rouge et paraissait de fort mauvaise humeur

— Ma mère, j'ai la migraine... Alors, les lumières, la musique...

— Allez-vous reposer en haut !... Le valet de chambre vient de me dire que Tristan ne veut pas dormir et qu'il me réclame... Je ne puis quitter mes hôtes... Fox, qui tout à l'heure, a été témoin de mon embarras, m'a proposé de monter un moment... J'ai accepté. Vous le trouverez donc auprès de Tristan et vous lui rendrez la liberté.

— Oui, ma mère.

Et très satisfaite au fond d'avoir la permission de disparaître, la jeune fille gagna l'étage supérieur.

La chambre du petit garçon était séparée de celle de la comtesse par un cabinet de toilette. Des panoplies et des sujets militaires en décoraient les murs, révélant les goûts du jeune maître de céans, qui, en dépit de l'esprit commercial de sa lignée maternelle, ne songeait qu'à relever l'épée, jadis fièrement portée par ses ancêtres paternels.

Jules Michoulle était assis au chevet du malade et, pour le distraire, il crayonnait sur son carnet des silhouettes de régiment : le gros commandant qui éclate dans sa tunique, le jeune lieutenant à la taille de guêpe, et des « bleus » aux yeux ronds, la bouche ouverte, l'air ahuri.

Tristan s'amusait beaucoup.

En apercevant sa sœur, il battit des mains si fort, que Zut, le petit favori aux poils ras et brillants et aux longues oreilles, qui semblait avoir en guise d'yeux deux perles noires, se mit à trembler comme une feuille.

— Tu n'as pas l'air bien malade ! remarqua Dauphine en embrassant son frère.

— Oh ! si ! je t'assure !... Dès que je m'étends sur l'oreiller, je commence à tousser... Alors je préfère rester assis !... Regarde les jolis dessins de l'ami Fox !... Je les collerai dans mon album... Ils sont à moi !... Yseult ne pourra pas me les cafrotter !... Ce qu'elle va enrager !...

— Remercie M. Michoulle et souhaite-lui le bonsoir... Tu as déjà trop abusé de sa patience !

Le jeune artiste se leva. Devant Mlle de Saint-Rabier, il avait toujours l'air d'un petit garçon ; mais, ce soir-là, bien qu'elle lui donnât congé sous une forme aimable, on devinait qu'il avait envie de rester.

Sans s'en douter, Tristan joua dans le jeu de son ami.

— Avant de partir, déclara-t-il, il faut que M. Fox aille chercher mon fort et mon escadre dans la chambre aux jouets... Les boîtes seraient trop lourdes pour toi, et je voudrais pourtant livrer quelques batailles avant de m'endormir !

— Enfant gâté ! dit Dauphine en souriant.

Mais elle prit tout de même un flambeau pour éclairer son compagnon.

Ils pénétrèrent dans la pièce voisine : un capharnaüm d'objets variés, cheval mécanique, tricycle, tirs à la carabine ou à l'arbalète, képis, cuirasses, sabres et fusils, sans parler de caisses longues, carrées, plates ou hautes, de toutes formes et de toutes dimensions...

Mlle de Saint-Rabier eut vite fait de découvrir les boîtes demandées et, du doigt, elle les indiqua à Jules Michoulle.

Mais, à sa grande surprise, celui-ci ne s'en chargea pas tout de suite.

— Le courage vous manquerait-il ? demanda la jeune fille avec un sourire un peu étonné.

Il leva sur elle un bon regard de chien fidèle qui, cette fois, n'avait rien de l'expression sournoise du renard.

— Oui, répondit-il très bas.

— Je ne crois pas que ce soit très lourd...

— Oh ! ce n'est pas de cela dont je veux parler !... C'est d'autre chose !...

— Vous m'effrayez !... Auriez-vous reçu de mauvaises nouvelles de Brunchildour ?

— Non, Mademoiselle, rassurez-vous... Tout le monde va bien !...

— Alors, je ne comprends plus ?...

— Mademoiselle Dauphine, je ne sais par quel bout commencer... Ce que j'ai à vous dire est tellement délicat !... Voici plusieurs jours que j'hésite !... J'ouvre la bouche et puis je la referme... Enfin, ce soir, j'ai pris mon courage à deux mains !... Il me semble que c'est votre pauvre mère qui m'envoie vers vous... Et d'abord, pardonnez-moi une indiscrétion involontaire... Tout à l'heure, j'étais dans le salon occupé à prendre un croquis de la fameuse étoile américaine qui est le clou du programme... Un bruit de voix dans la serre a attiré mon attention, et, malgré moi, j'ai tendu l'oreille...

Dauphine commençait à comprendre : elle devint très pâle.

— Vous avez surpris ma conversation avec la baronne La Mure...

— Oui, Mademoiselle, je le répète, pardonnez-moi... J'ai écouté, et, à la façon dont vous répondiez, j'ai cru deviner que vous ignoriez certains événements du passé que, pourtant, vous étiez en droit de connaître...

— Je n'ignore point que le docteur Bruno a été très malheureux avec sa femme et que cette première expérience du mariage l'avait, pendant quelques années, dégoûté d'en tenter une seconde...

— Ceux qui vous ont renseignée, Mademoiselle, ont-ils songé à ajouter que le docteur La Mure n'est pas veuf ?

— Vous parlez par énigmes...

— C'est assez clair, cependant... Voyons, puisqu'il a été marié, qu'il n'est pas veuf, et qu'il se croit libre, c'est qu'il est...

Instinctivement, Dauphine étendit la main comme pour chercher un point d'appui : elle ne rencontra que l'étagère qui supportait les jouets.

— Divorcé !... balbutia-t-elle d'une voix à peine intelligible. Divorcé !... Non, ce n'est pas possible !...

— L'hiver dernier, j'ai plusieurs fois rencontré sa femme au théâtre ou dans les restaurants à la mode...

— Le malheureux !... Comment a-t-il pu songer à moi ?... Et sa mère ?... Donner la main à un pareil projet ! Ah ! Je ne méritais pas cette injure !...

— Mademoiselle, vous ne connaissez pas encore le monde !... Il est si versatile !... Autrefois, au seul mot de divorce, les cheveux se dressaient sur la tête... On fermait sa porte au nez de celles que la loi avait émancipées... Aujourd'hui tout le monde leur fait bonne figure !... Tenez, en bas, dans la salle de concert, j'en ai compté jusqu'à cinq... Quatre d'entre elles sont remariées devant M. le maire seulement... On ne songe même pas à le leur reprocher. Les gens s'habituent à tout...

— Les mêmes vulgaires, passe encore ! Mais lui, lui ?...

La voix de la jeune fille se brisa dans un sanglot et elle cacha son visage entre ses mains.

Fox se mordait les lèvres, pour ne pas pleurer : être à la fois la cause et le témoin d'une douleur qu'on ne peut consoler, n'est-ce pas une épreuve cruelle, bien capable de bouleverser un cœur d'homme ?

« J'aurais donné ma vie pour qu'elle fût heureuse ! pensait-il, en caressant machinalement la crinière rude d'un cheval mécanique remisé devant l'étagère, et je ne peux lui prouver mon dévouement qu'en portant le coup de grâce à son rêve... »

Cette situation pénible et des plus délicates ne se prolongea point. Tristan appela de la chambre voisine :

— Fox, Dauphine ! Que faites-vous donc ? Je m'ennuie !...

(A suivre).

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE
CACAO D'AIGUEBELLE
Dépôt : 74 bis, rue Nationale, LILLE
TÉLÉPHONE 21-26 051

Imp. *Croix du Nord*, 15, r. d'Angleterre, Lille.
Le gérant : Ch. VERIN.